

CONSTANTIN ASSOCIES

Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 831 300 euros

Siège social : 6 place de la Pyramide - 92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX

642 010 045 RCS NANTERRE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 4 NOVEMBRE 2025

EXTRAIT

L'an deux mil vingt-cinq, le quatre novembre, à 11 heures, les actionnaires de la Société se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social, sis 6 place de la Pyramide - 92908 PARIS-LA DEFENSE CEDEX, sur convocation du Conseil d'Administration.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre présent à l'Assemblée, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Bertrand BOISSELIER, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée.

Monsieur Frédéric GOURD, représentant la société DELOITTE & ASSOCIES, Actionnaire présent et acceptant, est appelé comme Scrutateur.

Monsieur Amaury DE BEAUVOIR est désigné Secrétaire de séance.

Le cabinet COGEP AUDIT, Commissaire aux comptes de la Société, et le représentant du Comité Social et Economique, sont absents excusés.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du Bureau, permet de constater que les Actionnaires présents ou représentés possèdent le nombre d'actions ayant droit de vote requis par la Loi et les Statuts et qu'en conséquence, l'Assemblée Générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Les documents suivants sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la copie de la lettre adressée au Commissaire aux comptes,
- la copie de la lettre adressée au représentant du Comité Social et Economique,
- la copie de la lettre de convocation des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les comptes annuels,
- le tableau des résultats financiers des cinq derniers exercices,
- les Rapports du Commissaire aux Comptes,
- les comptes annuels de l'exercice clos le 31 mai 2025,
- le texte des projets de résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.



Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et règlementaires ont été tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

-
- Nomination d'un nouvel Administrateur en remplacement d'un Administrateur démissionnaire,
 - Pouvoirs en vue des formalités,
 - Questions diverses.

Le Président présente le Rapport de Gestion. Puis, lecture est donnée des Rapports du Commissaire aux Comptes.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale :

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance de la démission de Monsieur Eric DELGOVE de son mandat d'Administrateur de la Société, prend acte de cette démission et, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer en remplacement :

- Monsieur David MELKI,

En qualité de nouvel Administrateur, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 mai 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme des délibérations du procès-verbal de l'Assemblée Générale en date du 4 novembre 2025.

Le Président du Conseil d'Administration

